

Pourquoi donc la protection de l'enfance ?

[penser la question, conduire les pratiques]



Quelles sont précisément les questions englobées dans l'appellation « protection de l'enfance » ? Pourquoi sont-elles devenues si prégnantes, si lourdes, provoquant toutes sortes de sous-entendus, mobilisations, exhortations, malentendus...? Selon quels enjeux politiques ? Avec quels effets professionnels et institutionnels, y compris dans le concret des pratiques ?

Quid des problématiques subjectives et des situations sociales des familles et des enfants ? Comment s'arrangent-ils avec tous les experts qui leur veulent du bien ? Peut-on protéger l'enfance sans s'en protéger ?

Des théoriciens et des praticiens viendront exposer leurs points de vue à partir de leurs champs d'intervention respectifs (médico-social, droit, psychanalyse, sociologie, psychiatrie, travail social...). De larges débats avec l'ensemble des participants, des synthèses au fil des journées et en fin de stage.

Direction scientifique, fil rouge : **Saül Karsz**

Exposés en séance plénière, suivis de discussion. Reprise en ateliers.

Ateliers réunissant vingt participants chacun : brefs propos d'introduction, articulation avec les pratiques des participants, élaboration collective des problématiques.

Discutants :

Françoise Barre
formatrice

Marga Mendelenko
psychanalyste

Jean Mirguet
psychanalyste

Joël Pouliquen
directeur d'institution sociale

Sylvain Renouf
directeur d'institution sociale

LUNDI 22 OCTOBRE

9h30	Accueil
10h00	Protection de l'enfance : logiques, sous-entendus, visées... Présentation de la problématique des Journées, par Saül Karsz
12h30	Déjeuner sur place
14h00	Enjeux juridiques <i>expose : Catherine Sultan, interpelle : François Chobeaux</i>
16h30	Enjeux éducatifs <i>expose : Laurent Ott, interpelle : Jacques Lecomte</i>
18h45	Apéritif et dîner sur place
20h15	Atelier ① : poser des questions professionnelles

MARDI 23 OCTOBRE

8h00-8h45	Petit déjeuner
9h15	Enjeux subjectifs <i>expose : Franck Chaumon, interpelle : Michel Defrance</i>
12h30	Déjeuner sur place
14h15	Enjeux sanitaires <i>expose : Marie-Laure Cadart, interpelle : Corinne Mayer</i>
17h00	Atelier ② : élaborer des questions professionnelles
18h45	Apéritif et dîner sur place
20h15	Atelier ③ : préparation du bilan de synthèse (voir Forum)

MERCREDI 24 OCTOBRE

8h00-8h45	Petit déjeuner
9h15	Forum : bilan circonstancié des ateliers <i>exposent : Catherine Gadot et rapporteurs des ateliers</i> <i>interpellent : Geneviève Avenard et Marie-Jo Renaud</i>
12h30	Déjeuner
13h45	Protection de l'enfance : place des familles, parole des enfants, éthique des professionnels Mise en perspective du stage par Saül Karsz
16h30	Fin des travaux

Pourquoi donc la protection de l'enfance ?

[penser la question, conduire les pratiques]

NOM et prénom

[.....]

Adresse

[.....]

[.....]

[.....]

Téléphone

[.....]

Télécopieur

[.....]

e-mail

[.....]

Profession

[.....]

Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ?

[.....]

[.....]

[.....]

Participation aux frais

Règlement joint (510 €)

À défaut, joindre engagement institutionnel de règlement daté et signé

Hébergement supplémentaire

(nuit 21-22 octobre 2007 : + 22 € ; chambre individuelle : 17 € / nuitée)

Tout règlement à l'ordre de PRATIQUES SOCIALES



PRATIQUES SOCIALES

23, rue Albert Legrand
94110 Arcueil
Tél. / Fax 01 46 630 631
Pratiques.Sociales@wanadoo.fr

demande d'inscription

Talon détachable à renvoyer, signé ci-dessous et complété au dos, avec votre règlement, ou un engagement institutionnel de règlement

- Les Journées auront lieu lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 octobre 2007, dans les locaux de l'**Injep**, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire : 9-11, rue Paul Leplat - 78160 Marly-le-Roi.
- Afin d'obtenir une bonne articulation entre séances plénières, travail en ateliers et soirées d'échanges, le nombre de participants est limité. Les demandes non satisfaites seront retournées avec leur règlement.
- Les demandes d'inscription doivent être accompagnées du règlement, ou d'un engagement institutionnel de règlement daté et signé. Dès réception, les demandes d'inscription feront l'objet d'un avis de confirmation (confirmation automatique pour les inscriptions via internet). Quinze jours avant le début du stage, les personnes inscrites recevront un dossier contenant des documents préparatoires à caractère théorique, ainsi que des renseignements pratiques.
- La participation aux frais [510 €] comprend la **formation** (trois journées pleines), la **documentation**, la **restauration** et l'**hébergement**. L'Injep ne pouvant garantir d'avance que tous les participants disposeront de chambres individuelles, si vous y tenez absolument, **ajoutez 17 € / nuitée** à votre règlement. Si vous préférez ne pas être hébergé sur place, nous consulter dès votre inscription.
- Les personnes qui souhaiteraient être hébergées à l'**Injep** dès dimanche 21 octobre au soir (dîner non compris, petit déjeuner compris), sont priées d'ajouter 17 € au règlement de leur participation aux frais. Seront prises en compte uniquement les demandes parvenant à Pratiques Sociales jusqu'au 10 octobre, dernier délai.

Renseignements et inscriptions : exclusivement auprès de l'Association Pratiques Sociales. En cas de désistement : jusqu'au 30 septembre, retenue de 100 € ; ensuite, 50 % du montant.

Signature

Cachet

JOURNÉES D'ÉTUDE DE PRATIQUES SOCIALES

Rencontre annuelle, au mois d'octobre, mise au travail d'une question vive, contemporaine, significative : une question à enjeux théoriques et pratiques.

Pour en traiter, des chercheurs et des praticiens venant d'horizons délibérément diversifiés, prêts à une mise à l'épreuve de leurs idées et expériences.

Pour en débattre, des participants-stagiaires actifs, décidés à une discussion contradictoire et argumentée. Pendant et après le stage.

Fil conducteur : démarche transdisciplinaire et transprofessionnelle, afin de dépasser les cloisonnements habituels.

Une visée claire : produire des repères solides, fondés en théorie, féconds en pratique.

Orientations et activités sont détaillées sur le site www.pratiques-sociales.org

PRATIQUES SOCIALES
 Organisme de formation déclaré sous n° 11 94 01 68 694
 23, rue Albert Legrand 94110 Arcueil Tél. / Fax 01 46 630 631
 Pratiques.Sociales@wanadoo.fr

JOURNÉES D'ÉTUDE
Pourquoi donc la protection de l'enfance ?

Participation aux frais 510 € tout compris

Soit : **formation** (trois journées pleines), **documentation, restauration** et également **hébergement** : coûts séparés (prestations hôtelières / formation) communiqués sur demande.

Jacqueline Phélip
 Le Livre noir de la garde alternée
 Préface de Maurice Berger
 DUNOD
 Jacqueline Phélip
 ISBN 9782100503650
 • 256 pages
 19,90 €
 www.dunod.com
 DUNOD
 ÉDITEUR DE SAVOIRS
 PUBLICITÉ

Conception graphique : La Graphistère. Impression : Stendoc, 2007.



[penser la question, conduire les pratiques]

LUNDI 22, MARDI 23 ET MERCREDI 24 OCTOBRE 2007

**Conférences
 Débats
 Ateliers
 Synthèses**

Formation en stage résidentiel interactif proposé par PRATIQUES SOCIALES dans les locaux de l'INJEP 78160 Marly-le-Roi

- | | | | |
|---|--|---|--|
| Saül Karsz
philosophe, sociologue, consultant | François Chobeaux
directeur Département de Politiques sociales (Cemea) | Michel de France
directeur d'institution, AIRE (Association des ITEP et de leurs réseaux) | Catherine Gadot
Fil d'Ariane France (prévention et soutien des familles dans le placement d'enfants) |
| Catherine Sultan
magistrate, Association nationale des magistrats de la jeunesse et de la famille | Laurent Ott
éducateur, philosophe | Marie-Laure Cadart
médecin, anthropologue | Geneviève Avenard
directrice adjointe ODAS |
| Jacques Lecomte
psychologue | Franck Chaumon
psychiatre, psychanalyste | Corinne Mayer
médecin PMI | Marie-Jo Renaud
inspectrice pole "enfance-famille" en Conseil Général |

PRATIQUES SOCIALES

SNMPMI
 Syndicat National des Médecins PMI

LIEN SOCIAL
 LE FORUM SOCIAL DU JEUDI

Girfas
 LE FORUM SOCIAL DU JEUDI

DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL
 DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL
 DEFENSA DE NIÑOS Y NIÑAS INTERNACIONAL